



Concrete Sustainability Council

Construire de manière responsable passe d'abord par le label **CSC**

De plus en plus de maîtres d'ouvrage demandent, voire exigent des produits de construction certifiés. Le label **CSC** leur permet de répondre à cette ambition à travers l'utilisation d'un béton durable, social responsable et de haute qualité. Il apporte au client la sécurité voulue, à la fois sur l'origine responsable des matières premières utilisées, le processus de production optimal en respectant l'homme et l'environnement et les possibilités de recyclage.

Le client profite par ailleurs de l'expertise d'un fournisseur certifié, focalisé en permanence sur l'innovation et le développement de son produit afin d'améliorer encore les performances de la construction.

Le label **CSC**, 'la' garantie d'un béton durable

Un bon nombre de centrales à béton, de producteurs de béton préfab et des fournisseurs de matières premières auront bientôt l'autorisation exclusive d'apposer le label **CSC**. Ces entreprises satisfont à des exigences strictes à différents niveaux : origine responsable des matériaux et des matières premières, qualité du produit, gestion environnementale et réduction de l'empreinte écologique, utilisation des matières secondaires, intégrité, droits de l'homme,

sécurité et conditions de travail. Les exigences et conditions du label **CSC** sont fixées dans le guide de certification « Sustainable Concrete » portant sur la certification de béton durable.

Comment le label **CSC** fonctionne-t-il ?

Les producteurs déclarent dans quelle mesure leur entreprise est gérée de façon durable et ils apportent des preuves pour soutenir leur déclaration. Un organisme de certification indépendant contrôle le titulaire du label en lui délivrant une certification **CSC** si les exigences pour ce faire sont remplies. Les fabricants de béton et les centrales à béton certifiés appliquent le label **CSC** de manière bien identifiable. Par ailleurs, il appartient à tous les maillons de la chaîne de production du béton d'apporter leur contribution pour s'assurer que les produits sous label **CSC** font bien l'objet d'une production responsable.

CSC est indépendant - les producteurs sont audités par des organismes de contrôle indépendants

CSC est synonyme de performances durables - il renforce la réputation du béton en tant que matériau et secteur

CSC est fiable - le système de certification est appliqué dans le monde entier par de petites et grandes entreprises



Qu'est-ce que le Concrete Sustainability Council?

Le **Concrete Sustainability Council (CSC)** est une organisation mondiale indépendante constituée par le World Business Council for Sustainable Development (WBCSD) et par les secteurs industriels des granulats, du ciment et du béton. Le **CSC** s'efforce à stimuler les achats durables et responsables dans le secteur du ciment et du béton. Le secteur en prend la responsabilité, est dès lors transparent à cet égard et rend ainsi compte mondialement de sa contribution structurelle par exemple à la réalisation d'objectifs climatiques. Aussi le **CSC** bénéficie-t-il du soutien de grandes organisations mondiales actives dans les domaines de l'environnement et du développement.

Bronze, argent, or ou platine

Construire un ouvrage en béton s'inscrivant dans une démarche responsable passe indéniablement par le certificat **CSC**. Le certificat se décline en 4 niveaux : bronze, argent, or et platine. Le système de certification **CSC** procède à un calcul à partir des informations issues de la chaîne de production et établit si le nombre de points obtenus à cet égard s'avère ou non suffisant pour octroyer l'un des niveaux de certification **CSC**.



Le **CSC** en Belgique

FEDBETON est en Belgique le « Regional System Operator » du **CSC** et, à ce titre, l'instance centrale de gestion, de conseil et de facilitation de la certification **CSC**. La certification proprement dite intervient exclusivement par le biais d'organismes de certification agréés et indépendants.

Une certification, pour quoi faire ?

Le **CSC** est la nouvelle norme en matière de construction durable. En outre, il

- répond à la demande croissante des maîtres d'ouvrage
- contribue à la construction d'ouvrages à la fois plus efficaces et plus durables
- crée un caractère distinctif

L'application du label **CSC** permettra également d'obtenir des crédits supplémentaires dans le cadre de projets BREAAAM. Les institutions financières attachent une grande importance à la responsabilité sociale des entreprises et offrent aux clients qui se distinguent des conditions plus intéressantes.



Collaborer avec un titulaire de label

La réalisation d'ouvrages durables en béton n'est possible que si l'ensemble de la chaîne y apporte une contribution active.

Il s'agit d'un processus continu dans lequel le secteur lève des obstacles communs, saisit des opportunités, innove et établit de nouveaux rapports de collaboration.

OPTER POUR
LE LABEL
CSC, C'EST
S'ASSURER
QUE LE BÉTON
A BIEN ÉTÉ
PRODUIT DE
MANIÈRE
RESPONSABLE.

Pour plus d'informations :

FEDBETON asbl
Rue du Lombard 42
1000 Bruxelles
csc@fedbeton.be
www.csc-be.be

